



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 MARS 2014**

**DELIBERATION N°6**

**Nombre de  
membres en  
exercice : 29**  
Présents : 26  
Votants : 29  
Pour : 29  
Contre : /  
Abstentions : /

L'an deux mil quatorze, le dix-sept mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie José ESPIAUBE, Maire.

Date de convocation : 11 mars 2014

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :  
MJ ESPIAUBE, JP CRESPO, M.BECRET, Ch. MARTIN, M.CHAMPAGNE, J.DUBOURDIEU, J. DUHART, P FAVRAUD, MP CAPDUPUY, D.LAMOTHE, M.BLONDY, F.MARTINEZ, A.DA SILVA, B.VALADE, J.DUCOURNAU, C.FORGERON, M.GARCIA, JM DOURTHE, C.DAVID, S.DITCHARRY, F.GONZALEZ, AM BARTHE, M.ARIAS, MA THEBAUD, A.MATON, B.FERRY.

Excusés : I.ELLOOK (pouvoir à C.FORGERON), M.BERTHOU (pouvoir à F.MARTINEZ), M.JIMENEZ (pouvoir à MA THEBAUD)

Secrétaire : S.DITCHARR

En application de l'article L. 2241-1 du CGCT, Madame le Maire fait part au Conseil des acquisitions et cessions réalisées au cours de l'exercice 2013 décrites dans l'annexe jointe.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,  
Après en avoir délibéré,

- approuve le bilan des acquisitions et cessions immobilières 2013.

Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 18 mars 2014  
Le Maire,  
Marie José ESPIAUBE

*Certifié exécutoire  
compte tenu du dépôt  
à la Sous Préfecture  
de Bayonne  
le  
et de la publication  
le*

